

teurs de College-Green. Mais il y avait certains enthousiastes,—ils s'appelaient la jeune Irlande—qui jugeaient son attitude trop modérée et prêchaient la séparation complète de la Grande-Bretagne. Ce parti, toutefois, n'eut pas longue vie. On constata bientôt l'inanité de son programme. Nombre d'entre eux, je le dis avec plaisir, répudièrent plus tard leurs anciennes opinions. Le parti fondé par ces jeunes gens de la province de Québec n'aura pas longue vie non plus.

La politique navale du Gouvernement est une politique de conception large, elle est pour tout le Canada et non pas régionale. Elle peut subir une défaite par-ci par-là, mais cela n'affectera pas mon courage. Nous irons jusqu'au bout car nous savons que nous avons le droit pour nous et que le droit finira par l'emporter.

M. T. W. CROTHERS (Elgin-ouest): Comme ce débat a duré plus longtemps qu'on ne s'y attendait quand il a commencé, je m'efforcerai de faire mes observations très brèves.

Quelques DEPUTES: Oh! oh!

Quelques DEPUTES: A l'ordre!

M. CROTHERS: Et tout d'abord j'appuierai cordialement les nombreux compliments...

Quelques DEPUTES: Arrêtez-vous et acceptez la leçon.

M. SCHAFFNER: Sortez: vous êtes lâches.

M. L'ORATEUR: De semblables expressions ne devraient pas être entendues dans la Chambre. Le mot "lâche" devra être retiré. J'ai entendu ce mot.

M. SCHAFFNER: Certainement, je le retire.

M. L'ORATEUR: Je crois que des excuses sont dues à la Chambre pour l'emploi de cette expression.

Quelques DEPUTES: Très bien! très bien!

Quelques DEPUTES: Oh! oh!

M. L'ORATEUR: L'honorable député (M. Schaffner) s'est servi peut-être de l'expression dans l'excitation du moment, mais maintenant qu'elle a été retirée, je crois qu'il devrait faire des excuses pour...

L'hon. M. FOSTER: Et à propos du mot "menteur" employé l'autre jour?

M. L'ORATEUR: A l'ordre!

M. SCHAFFNER: Je retire l'observation que j'ai faite à propos du désordre d'en face et par déférence pour la décision de l'Orateur, je dois faire des excuses. J'obéis à l'Orateur.

M. L'ORATEUR: La Chambre comprendra que je fais de mon mieux pour maintenir

la dignité et le décorum des débats et je fais appel à la Chambre pour appuyer l'autorité du président en cette occasion.

M. R. L. BORDEN: Vous pouvez faire tous vos efforts, mais je suggérerai respectueusement que le mot "lâche" n'est pas plus offensant que le mot "menteur" dont on s'est servi l'autre jour.

L'hon. M. FOSTER: Des excuses.

M. L'ORATEUR: A l'ordre!

L'hon. M. FOSTER: Demandez à l'autre homme de faire des excuses.

Quelques DEPUTES: A l'ordre!

M. L'ORATEUR: D'après les règles de la Chambre, l'Orateur n'a pas le droit de prendre part au débat. Les honorables députés se souviendront que l'autre jour je n'ai pas entendu l'expression employée par le député de Témiscouata, mais en la voyant le jour suivant dans le hansard j'ai appelé l'attention sur l'expression et j'ai demandé qu'elle soit retirée. Dans ce cas, j'ai entendu la remarque et j'ai demandé qu'elle soit retirée.

M. R. L. BORDEN: Elle a été inscrite dans le hansard et aucune excuse n'a été demandée.

Quelques DEPUTES: A l'ordre!

L'hon. M. FOSTER: Faites-lui faire des excuses.

Un honorable DEPUTE: Otez votre chapeau quand vous parlez à l'Orateur.

Quelques DEPUTES: Des excuses. . . .
A la question.

L'hon. M. FOSTER: Exigez des excuses du député.

Sir WILFRID LAURIER: Monsieur l'Orateur. . . .

Quelques DEPUTES: Des excuses.

Sir WILFRID LAURIER: Chacun sait qu'un incident qui s'est produit en Chambre ne peut pas être rappelé au milieu d'un débat. Je ne suis pas disposé à donner mon avis pour dire si l'honorable député aurait dû faire des excuses l'autre jour.

L'hon. M. FOSTER: Il était de ce côté-là de la Chambre; on ne lui a pas demandé d'en faire.

Quelques DEPUTES: Otez votre chapeau quand vous parlez à l'Orateur.

Sir WILFRID LAURIER: Mon honorable ami (M. Foster) n'a pas raison de parler ainsi. Si le retrait des paroles n'était pas suffisant pour mon honorable ami, il aurait dû se lever à ce moment; mais je déclare à mon honorable ami qui dirige l'opposition (M. R. L. Borden) qu'il est trop tard pour rappeler l'incident.